



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Après les élections communales

Les élections sont maintenant terminées et les paysages lasnois ont retrouvé leur sérénité, eux qui ont été défigurés durant plusieurs semaines par une avalanche de panneaux d'affichage en tous genres. Le 3 décembre prochain, la prise de fonction de la nouvelle équipe dirigeante sera effective.

Qui sont les acteurs de celle-ci ?

D'abord, une nouvelle bourgmestre que nous connaissions dans ses attributions précédentes et puis, de nouveaux échevins en charge des matières qui intéressent tout particulièrement Lasne Nature. Nous avons bien sûr relu les engagements et priorités de chaque candidat, ceux du parti auquel ils appartiennent, ainsi que les réponses données au questionnaire pré-électoral paru dans notre bulletin précédent. Ces promesses sont pour nous des repères sur lesquels nous pourrions appuyer nos demandes et argumentations futures.

Nous retenons, entre autres, les engagements suivants : « offrir aux habitants un cadre de vie heureux et une qualité de vie élevée », « garantir une propreté irréprochable de notre commune », « préserver la beauté et la biodiversité », « défendre le développement durable », « maintenir la beauté des paysages », « améliorer la sécurité routière et la mobilité, douce en particulier, créer des pistes cyclables et des trottoirs »,

« être disponible et à l'écoute de tous », « traiter les dossiers avec positivisme et efficacité », « réviser le RCU pour simplifier les démarches urbanistiques », mais aussi protéger les couloirs de migration du grand gibier, créer une réserve naturelle dans le site de la carrière Hannotelet, tendre à entretenir l'espace public sans pesticides, protéger les ouvertures paysagères, et bien d'autres engagements dans divers domaines.

Vous savez que la protection de l'environnement (l'eau, l'air, le sol, la faune et la flore), l'aménagement du territoire et la protection des vues paysagères, la mobilité en général, dont la mobilité douce, les chemins et sentiers, les déchets et la propreté, la protection des batraciens, le bon usage de l'énergie, sont des exemples de sujets qui nous tiennent à cœur et pour lesquels des échanges devront s'établir avec les nouvelles autorités.

Ce que nous espérons fondamentalement, c'est une ouverture au dialogue avec une prise en compte des différents points de vue, afin de rencontrer un large consensus dans les matières reprises ci-dessus. Nous sommes convaincus que nos nouveaux dirigeants peuvent innover dans bien des domaines afin que la commune de Lasne soit un exemple à suivre, comme elle le fut en matière de balisage des chemins et sentiers il y a bientôt vingt ans.

Willy Calleeuw

Lasne Nature et les cavaliers



Lasne Nature a toujours été attentive à la préservation des chemins et sentiers, en veillant à garder l'accessibilité à ceux-ci.

Le souci premier était l'accès piétonnier, mais force est de constater que les chemins sont aussi utilisés par les cyclistes et des cavaliers. Aussi un groupe de cavaliers nous a contacté afin de tenir compte de leurs besoins spécifiques en matière de chemins et sentiers.

Nous avons accueilli cette demande favorablement, et nous invitons tous les pratiquants de la randonnée équestre à rejoindre le groupe qui se constitue actuellement.

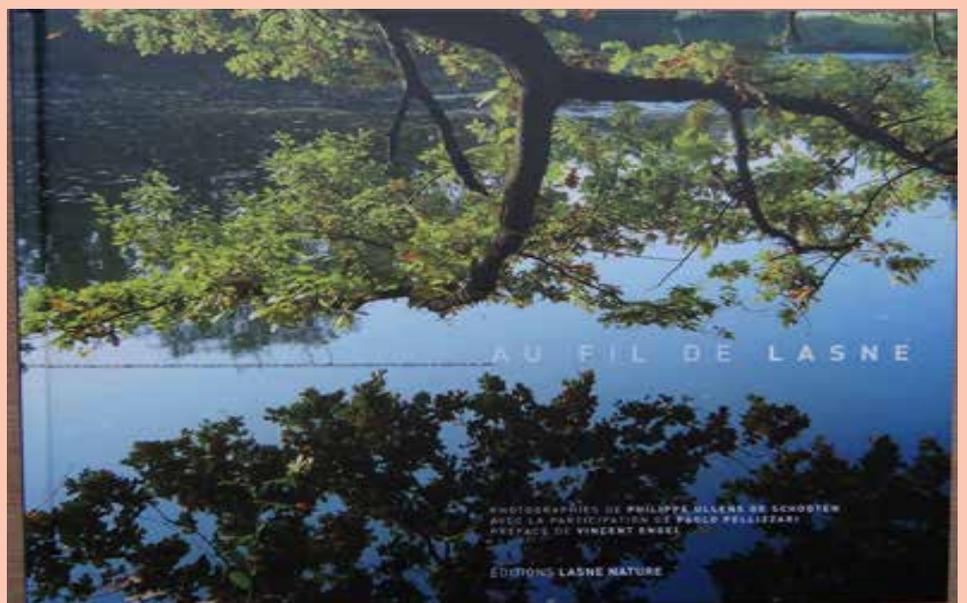
Lisez l'article en page 2

Une idée de cadeau : le livre « Au fil de Lasne »

Promotion de fin d'année au prix de 24,00 € *

*valable jusqu'au 15 janvier 2013, pour livraison à Lasne, sinon + 3,45 € de frais de port.

Commandez en versant au compte BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature





Des promenades pour les cavaliers

Les chemins et sentiers font partie des richesses de Lasne, et contribuent à une qualité de vie que l'on ne retrouve guère ailleurs. Qu'on y passe à pied, à vélo ou à cheval, ils permettent de découvrir tout le charme d'une campagne exceptionnellement belle.

Il est important que ceux-ci puissent être sélectivement empruntés par l'ensemble des utilisateurs autorisés et qu'il y ait donc certains obstacles ou dispositifs de nature à limiter, voire empêcher leur accès à ceux



qui ne le sont pas. Mais les cavaliers sont malheureusement souvent pénalisés, la mise en place de ces obstacles pouvant leur interdire les meilleurs itinéraires.

Il faut rappeler que beaucoup de cavaliers qui pratiquent leur sport équestre à Lasne y sont résidents. L'activité équestre bénéficie à la vie économique de la commune au travers des clubs hippiques, agriculteurs et commerçants.

Les cavaliers peuvent participer de façon

importante au maintien des chemins que la végétation envahit facilement lorsque le piéton est seul à les emprunter, et, comme lui, participent à une forme de surveillance.

Nous sommes quelques cavaliers à nous être réunis pour améliorer la qualité des promenades équestres à Lasne notamment en :

- Conservant les surfaces des chemins et sentiers avec leurs matériaux naturels, et en évitant par exemple les déversements de briqueaillons ou mauvais gravats.
- En demandant la modification des dispositifs actuels qui empêchent l'accès cavalier à certains chemins.
- En veillant que de tels dispositifs ne soient plus posés à l'avenir
- Créant un maillage de promenades équestres cohérent et en le balisant.
- S'organisant pour que l'entretien de certains chemins et sentiers soit effectué.
- Sensibilisant les propriétaires riverains pour qu'ils évitent la pose de clôtures en fils barbelés ou électrifiés le long des sentiers ou, à tout le moins, faire observer la réglementation sur le retrait de la limite privative.

Nous souhaitons étendre notre groupe de réflexion pour étudier un bon maillage de nos promenades équestres et en débattre avant de soumettre un projet abouti à nos élus communaux.

Lasne Nature soutient cette démarche et vous propose de nous rejoindre si elle suscite chez vous quelque intérêt ou simplement de la sympathie.

Un court message sur le mail sentiers@lasne-nature.be sera bienvenu ou un appel au 0492 88 44 44 de Sonia Deconinck et nous vous recontacterons pour vous inviter à notre prochaine réunion de travail.

Bernard et Sonia Deconinck
Serge Henkens
Alain De Braekeleer

contact : sentiers@lasne-nature.be ou Sonia Deconinck au 0492 88 44 44

Le Petit Patrimoine Populaire Wallon

De quoi s'agit-il ?

La Région Wallonne le définit comme suit : «Les éléments du petit patrimoine populaire wallon sont autant de témoignages du passé, des modes de vie et de penser d'autrefois... des usages et des coutumes ... Repères discrets d'expressions populaires, ils sont le reflet d'usages perdus ou de pratiques encore vivaces. Ce patrimoine collectif en tant que répertoire des signes d'autrefois, majoritairement apprécié et respecté mais aussi en voie de dégradation naturelle ou sujet à des actes de vandalisme, se doit d'être restauré pour les générations futures».

Telle est notre responsabilité.

Parmi «les éléments constitutifs du petit patrimoine populaire wallon pouvant faire l'objet d'une demande de subvention» en vue de les pérenniser, on trouve au point 16.4 de la liste dressée par la Région Wallonne : **les tourniquets.**



À ce jour nous en avons dénombré huit exemplaires à Lasne sans prétendre être exhaustifs.

Dans la commune de Givry (province de Hainaut) une concentration de six tourniquets a été jugée remarquable et un circuit-promenade les intégrant a été organisé après leur restauration.

Ces humbles ouvrages de ferronnerie ont été placés aux limites des prairies et pâtures afin de permettre aux usagers d'emprunter un sentier public sans risque de laisser échapper le bétail. Ils permettaient ainsi la continuité de passage.

Ces sentiers étroits étaient uniquement destinés aux piétons circulant en file indienne pour ne pas abîmer prés ou champs.

Certains de ces tourniquets, usés par le temps, ont été remplacés par des exemplaires modernes en acier galvanisé qui remplissent les mêmes fonctions qu'autrefois.

Les tourniquets d'origine en fer forgé qui subsistent méritent donc toute notre attention. Nous allons en dresser l'inventaire afin d'assurer leur sauvegarde et leur restauration si nécessaire.

Françoise Bortels-Rose

AU SOMMAIRE

Après les élections communales	1	Mieux connaître les polluants de l'air dans l'habitat	6-7
Lasne Nature et les cavaliers	1	Promenades du 23 septembre	8
Des promenades pour les cavaliers	2	L'AG de Lasne Nature	8
Le petit patrimoine populaire wallon	2	Miel ou vinaigre	8
Les lotissements d'hier, quartiers durables de demain ?	3	Regardons nos Batraciens	9
Les hérissons de mon jardin	4	Les sentiers de Lasne (2)	9
J'aide les oiseaux à nidifier	4	La boutique de Lasne Nature	10
La cellule Plantes et Semences fête ses cinq printemps ...	5	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Printemps 2013 - migration des batraciens	5	Mots croisés	11
		La nature de décembre à février	12

Les lotissements d'hier, quartiers durables de demain ?

Bimby, une solution pour enrayer l'étalement urbain et le problème du logement

Focus sur une démarche novatrice qui pourrait bien en inspirer plus d'un. Le projet « Bimby » refait parler de lui. Et si c'était dans les lotissements que se trouvait la réponse à la maîtrise de l'étalement urbain ? Une piste innovante qui préserve les maisons individuelles.



Réduire l'étalement urbain tout en assurant une offre de logements est un défi qui pourrait être relevé par une démarche novatrice. Elle a été imaginée par une équipe de jeunes ingénieurs et architectes français (voir l'interview de David Miet – Espace-vie n° 218). Une petite révolution dans le domaine qui porte le nom de « Bimby » (Build in My Back Yard). L'idée pourra surprendre ou même choquer de prime abord puisqu'elle vante « la maison individuelle, solution inattendue au problème de logement » ou aussi « tissus pavillonnaires d'hier, villes durables de demain ? ». Miser sur les quatre façades alors que l'on parle partout de densifier de l'habitat ! Eh bien, l'un peut aider l'autre...

Durant trois années, les protagonistes du projet ont pu défricher de nombreuses pistes dont l'un des mérites est de remettre l'habitant en situation de maître d'ouvrage de son quartier, de la ville qu'il souhaite habiter.

Si ce projet de recherche arrive à son terme en décembre prochain, la démarche n'en est qu'à ses prémices et risque de faire changer bien des points de vue.

Une démarche qui séduit

Dans la tête de nombreux citoyens, le rêve de vivre dans une maison quatre façades n'est pas mort. Et la démarche « Bimby » répond à cette aspiration puisqu'elle propose un urbanisme de maisons individuelles qui s'opère sur des terrains déjà bâtis au sein de lotissements ou quartiers pavillonnaires. Non content de séduire une partie de la population, le processus a aussi de quoi répondre aux objectifs d'une commune : créer des logements en évitant de s'étendre sur les espaces agricoles et naturels, assurer

une réserve foncière, une mixité de la population, redynamiser l'économie locale de la construction...

Pour tester le processus et pouvoir tirer un premier bilan de la démarche, l'équipe de chercheurs, avec le soutien du maire d'une commune des Yvelines (France), ont mis sur pied une consultation de la population. Une première en son genre.

C'est à l'issue de cette consultation, que

les initiateurs du projet « Bimby » se sont aperçus que des propriétaires de maisons individuelles pouvaient libérer de nombreux terrains à bâtir. « Une fois que les habitants avaient compris que la démarche ne visait pas à les contraindre mais à leur offrir des opportunités un véritable enthousiasme est né », témoigne Joseph Le Foll, maire de Tremblay-sur-Mauldre. Ceux-ci y ont trouvé une réponse à leurs aspirations, leurs souhaits, leurs inquiétudes : comment rester dans son quartier alors que la maison est devenue trop grande après le départ des enfants ? Comment offrir un logement adapté aux jeunes qui souhaitent s'installer ? Comment accueillir sa grand-mère dans son jardin ?... David Miet en est bien conscient : « N'est-ce pas en répondant à ces aspirations que nous trouverons les solutions pour bâtir une ville durable ? »

Confronter ses idées à la réalité

Dans la commune française, chaque citoyen a été invité à être reçu par un « architecte-médiateur » (mis à disposition par l'équipe de chercheurs) afin de discuter de ses envies et projets et, pour les propriétaires d'une maison, des avenir possibles de leur propre parcelle. « Sur 140 ménages qui se sont déplacés, 6 sur 10 sont repartis en ayant fait dessiner à nos architectes un, voire deux logements sur leur terrain ! », précisent les pilotes du projet. « La preuve est faite que dans chaque commune de France, les jardins des propriétaires de maisons constituent un gisement foncier qui pourrait alimenter une part significative des besoins en

logements dans les années à venir. »

Il ressort qu'un autre aspect positif fut que ces consultations permirent d'associer étroitement, en confiance et de manière constructive, les habitants à une réflexion sur l'avenir de leur territoire en les amenant à s'interroger sur la manière dont leurs projets personnels pouvaient répondre aux ambitions et aux besoins de leur commune.

Ces consultations se sont répétées dans d'autres communes de l'Hexagone.

I love Bimby

Lors d'un colloque organisé à Paris, en septembre dernier, les pilotes du projet, Benoît Le Foll et David Miet ont fait le point sur ces trois années de recherche. Deux jours de colloque qui ont rassemblé 600 personnes qui pensent et font la ville au quotidien autour d'un seul et même objectif : la construction d'une nouvelle maison sur le terrain d'une maison existante. Nombreux ont été les participants à crier haut et fort « I love Bimby ! », même si le processus présente quelques faiblesses : incompatibilité avec certains outils de politique urbaine, difficulté de mise en œuvre, motivations des citoyens et des élus. La filière « Bimby » reste néanmoins un véritable outil au service des politiques



publiques qui a le mérite d'être exploité.

Et chez nous ? Ce processus ne pourrait-il pas répondre à la fois aux attentes des habitants et de l'intérêt général ? Ou du moins donner des idées à certains ?

Catherine Vandenbosch – publié dans le n° 226 de la revue Espace-vie de novembre 2012

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



Les hérissons de mon jardin

Ce petit mammifère nocturne, bien sympathique, est très utile dans nos jardins et potagers car il apprécie tout particulièrement limaces, escargots, vers de terre, araignées, chenilles et autres ...

Solitaire, il est très actif la nuit et se repose toute la journée.

Le hérisson hiberne. À la fin de l'automne, lorsque la nourriture se fait rare et que les températures chutent en-dessous de 10 °C, le hérisson entre dans sa phase d'hibernation.

Avant l'arrivée des grands froids, vous aurez peut-être la chance de l'observer la nuit tombée car il est à la recherche de nourriture et doit faire un apport calorifique important pour bien passer l'hiver. Il arrive aussi que le ou les petits suivent la maman hérissonne montrant l'exemple.



Pour aider le hérisson (espèce protégée) à bien passer l'hiver et avoir le plaisir de le retrouver au printemps, positionnez des petites croquettes pour chat (poulet de préférence) mais surtout une gamelle d'eau bien propre, à renouveler chaque jour. Il viendra certainement faire le plein d'énergie et ce sera un réel plaisir de l'observer. Signe que vous êtes vraiment sympa : l'année prochaine, il vous présentera sa nouvelle famille !

SURTOUT NE JAMAIS DONNER DU PAIN OU DU LAIT, CE DERNIER PROVOQUE DES DIARRHÉES MORTELLES.

Prudence en cette saison lorsque vous ramassez les feuilles mortes de ne pas le déranger dans sa sieste. Evitons d'utiliser le souffleur : ça rend sourd !

Son nid douillet se fait sous des vieux tas de bois, haies, branchages, feuilles mortes, broussailles, foin...

Dernier petit conseil (valable pour les animaux de la faune sauvage) : si vous trouvez un hérisson blessé ou en perte de vue pendant la journée en hiver, n'hésitez pas à prendre contact avec Birds Bay, Centre Agréé de Revalidation pour la Faune Sauvage au 0495/31.14.21 ou 0498/50.14.21.

Installés depuis juillet 2011 au Domaine Provincial du Bois des Rêves à Ottignies, les membres de l'équipe se feront un plaisir de vous

donner de précieux conseils.

INSCRIVEZ CES NUMEROS DE MANIERE VISIBLE, ILS PEUVENT VOUS ÊTRE TRES UTILES.

Le chat Wabsou, qui partage volontiers sa gamelle, observe avec beaucoup de plaisir les quatre hérissons de son jardin.

M.J.



J'aide les oiseaux à nidifier

Certains oiseaux construisent leur nid sur les branches ou à même le sol. Réservez-leur des arbres et des buissons touffus. D'autres espèces (dites cavernicoles) élèvent leur nichée dans des cavités naturelles (arbres creux, anfractuosités dans les murs...).

Or, ces cavités deviennent rares...

S'il est impossible de les maintenir dans le milieu, un geste reste à la portée de tous : installer un nichoir.



Quand l'installer ?

La meilleure période pour placer un nichoir reste l'hiver... les oiseaux commencent très tôt à chercher un territoire, et il faut leur laisser le temps de choisir la cavité la plus propice.

Où et comment l'installer ?

Les oiseaux ont besoin d'être assurés de l'absence de tout prédateur à proximité du nid avant de s'en approcher. Pour cette raison, il faut placer le nichoir dans un endroit dégagé. La hauteur conseillée est de 2,5 à 5 m (plus haut pour les rapaces). L'orientation vers le sud-est est idéale. Évitez que le trou d'envol ne soit exposé aux intempéries (ouest, nord-ouest), ainsi qu'au plein soleil (sud). Installez-le de manière à ce qu'il soit légèrement incliné vers

l'avant. Ceci empêchera la pluie de pénétrer à l'intérieur. Afin d'éviter les bagarres, il est préférable de séparer les nichoirs du même type d'environ 60 m (plus pour les grandes espèces). Lorsqu'un nichoir est occupé, la tentation est forte de soulever le toit pour voir ce qui se passe à l'intérieur. Résistez-y ! Vous risqueriez de voir les adultes abandonner la nichée !

Privilégiez les nichoirs en sapin, peuplier ou chêne, plus résistants à l'humidité. Les planches doivent avoir une épaisseur de 1,8 cm pour les petits modèles, et de 2,7 cm pour les grands. Le bois non raboté permet aux oiseaux de s'accrocher aux parois.

Percez le fond de quelques trous afin de permettre l'évacuation de l'humidité et d'améliorer la ventilation du nichoir. Ne traitez pas le bois avec des produits toxiques ou répulsifs. Utilisez simplement de l'huile de lin pour la protection, et du brou de noix pour la couleur.

Nettoyez le nichoir en automne (fin août, début septembre).

Enlevez l'ancien nid (les oiseaux en reconstruiront de toute façon un nouveau l'année suivante). Débarrassez-le de la vermine parfois invisible qui s'y est installée en le nettoyant avec un peu d'eau javellisée.

Plusieurs « trucs » existent pour éviter les chats : le « stop-minou » (ceinture pourvue de longues tiges obliques et souples que l'on accroche autour du tronc de l'arbre où se trouve le nichoir), l'installation d'un buisson épineux au pied de l'arbre.

Pour empêcher l'accès à l'intérieur du nichoir par la patte experte d'un chat, le trou d'accès doit impérativement se trouver à au moins 15 cm du fond. Certains dispositifs améliorent encore la sécurité : il s'agit du nichoir à balcon

(nichoir dont l'orifice est protubérant) ou de la fixation d'un morceau de bois (section 3x3 cm) à l'intérieur du nichoir, juste sous le trou d'envol. Évitez les nichoirs avec perchoir. Ils peuvent servir d'appui aux éventuels prédateurs tels la Pie ou le Geai des chênes, et les oiseaux n'en ont de toute manière pas besoin.

Extrait d'une publication de Natagora
www.natagora.be



Lasne Nature peut vous fournir un nichoir identique à celui de la photo ci-dessus, au prix de 12,00 € à verser préalablement au compte BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature à 1380 LASNE (prix valable sans envoi)



La Cellule Plantes et Semences a fêté ses cinq printemps... Mais qu'y fait-on ? Comment pouvez-vous y contribuer ?



La cellule Plantes et Semences est née officiellement en mars 2007.

À cette époque, et ce déjà depuis quelques années, mon jardin potager ressemblait plus à un joyeux désordre de fleurs et de plantes qu'à un potager « classique » avec ses belles lignes de semis tirées au cordeau, car j'avais pris l'habitude d'y associer des fleurs aux légumes.

J'ai commencé à récolter mes propres semences de légumes et petit à petit celles des fleurs qui poussaient au potager (bourrache, coquelicot, capucine, onagre et souci...). C'est alors qu'encouragée par Erik et Ève avec qui je partageais mon idéal de sauvegarde et de respect de la nature, de la vie et donc de la semence, je me suis enfin lancée dans la mise en sachets de quelques semences. C'est alors que Claude (autre pionnier de la récolte de semences) m'offrit un superbe cadeau : une boîte remplie de différentes semences de légumes et de fleurs de nos jardins, ce qui contribua fortement à étoffer l'offre de semences mise en vente par Lasne Nature.

La Cellule Plantes et Semences était née avec pour but premier de protéger la biodiversité en faisant découvrir ou redécouvrir les fleurs sauvages oubliées, telles que le bleuet des champs, le coquelicot, la gesse, l'onagre ainsi que d'autres fleurs de nos jardins de grands-mères que sont la campanule, la capucine, la monnaie du pape, la rose trémière... C'est alors que des amis, des connaissances et certains membres actifs de l'association ont eux aussi, au fil du temps, contribué à étoffer notre « banque de semences » en proposant les semences récoltées dans leurs jardins. Nous avons aujourd'hui plus d'une trentaine de variétés à proposer dont voici un aperçu :

Ancolie, aconit, amarante, astrante, bleuet, bourrache, campanule, capucine, chrysanthème des moissons, coquelicot, coquelourde, cosmos, delphinium, digitale, giroflée, julienne des dames, lavatère, lupin, mauve musquée, monnaie du pape, nielle des blés, nigelle de damas, œillet de poète, pavot (4 variétés différentes), pois de senteur, rose trémière, souci et un mélange spécial prairie fleurie (composé de 7 fleurs dont le bleuet, le coquelicot, le chrysanthème des moissons, la nielle des blés, la silène...).

Rapidement, aux semences s'est ajoutée l'idée de proposer des plantes issues de nos jardins. La plupart des plantes que nous proposons sont indigènes et contribuent ainsi à la biodiversité. C'est ainsi que certaines fournissent un précieux nectar aux papillons et aux abeilles tout au long des saisons. Les ancolies et les monnaies du pape fleurissent au printemps permettant aux abeilles de

butiner et d'ainsi démarrer leurs colonies dès les premiers beaux jours d'avril, alors que les asters, cosmos et onagres à la floraison automnale tardive fourniront aux abeilles un pollen facile d'accès pour constituer leur réserve hivernale.

À présent, la Cellule P&S a atteint son rythme de croisière et contribue de manière significative aux recettes de Lasne Nature. En cette année 2012, lors de nos participations aux Jardins d'Aywiers, la Cellule P&S a connu un vif succès. Pour l'anecdote, lors des jardins d'Aywiers d'octobre dernier, le toit de la tente de Lasne Nature perça alors que Willy, notre Président, essayait d'évacuer les poches remplies d'eau. Ceci eut comme conséquence un réaménagement du stand avec pour les plantes, habituées au plancher des vaches, la possibilité de prendre de la hauteur puisqu'elles furent disposées sur les tables à l'intérieur de la tente percée ! Nos autres produits (cartes, topoguides, nichoirs...) ayant trouvé refuge avec d'autres exposants dans la tente voisine. Nos plantes furent ainsi bien mises en évidence. De plus le bon étiquetage de chacune d'entre elles et la grande variété proposée, ont certainement contribué à ce succès.

Aujourd'hui, afin de poursuivre notre action, nous avons besoin de votre aide pour toutes les activités énumérées ci-dessous. Cela peut être une aide ponctuelle ou une aide plus régulière. C'est à vous de décider comment vous pouvez nous aider. Si vous avez trop d'un certain type de plantes, ne les jetez surtout pas, pensez à en faire don à notre cellule. Un simple coup de fil au 02 633 24 66 ou envoyer un mail à semences@lasne-nature.be

Il faut savoir que c'est un immense travail qui se réalise en amont d'un sachet de semences, puisqu'il est impératif de respecter plusieurs étapes : ceci va de la récolte qui se fera idéalement par temps sec et au moment opportun afin de sélectionner les plus belles semences d'une plante ou d'une fleur saine et vigoureuse, en passant par le séchage à l'ombre, le tri, le tamisage pour enfin arriver à la mise en sachets. Ces sachets seront ensuite étiquetés avec toutes les informations utiles au jardinier. La gestion du stock des semences nécessite aussi une grande rigueur (stockage par type de semences, couleur, année) afin de leur assurer une bonne conservation. Chaque semence étant ainsi conservée dans un bocal sur lequel est mentionné son année de récolte, sa couleur et sa provenance.

Pour ce qui est des plantes, elles sont mises en pot principalement en automne ou au printemps afin qu'elles aient fière allure pour les deux foires aux plantes des jardins

d'Aywiers qui ont lieu début mai et début octobre.

Je saisis cette occasion, pour chaleureusement remercier tous ceux qui ont contribué au succès de la cellule P&S et plus particulièrement :

- Récolte et/ou séchage des semences : Colette D., Doris W., Ève S., Micheline N., Monique D., Marylise D., Monique D., André B., Michel K., Philippe B.
 - Tri des semences : Bernadette L., Françoise R., Huguette D., Marina J., Nany M., Pascale C. Michel K.
 - Mise en sachets et étiquetage : Anne D.
 - Don de plantes : Brigitte S., Jean W., Micheline D.
 - Mise en pots : Anne D., Doris W., Isabelle H., Marylise D., Jacques C.
 - Impression des étiquettes : notre président Willy
- Pardon pour ceux que j'aurais oubliés.

Valérie Régner

Printemps 2013 Migration des Batraciens

Dès le 15 février nous commencerons notre migration vers les étangs. Lorsque la température nocturne atteindra les 8°, nous nous mettrons en mouvement pour assurer la reproduction de notre espèce.



A certains endroits notre trajet ancestral est coupé par des routes et là réside notre plus grande difficulté : 18% d'entre nous se font écraser par les voitures sur les routes à faible circulation (10 autos par heure)...alors que dire de l'hécatombe route de l'Abbaye, route de La Marache, rue du Ry Beau Ry, etc...

Aidez-nous à traverser en sécurité ! Nous faisons partie de cet équilibre naturel qu'il est indispensable de préserver.

Nous avons besoin de nombreux bénévoles ! Contactez-nous par mail batraciens@lasne-nature.be ou par téléphone 02/354 24 12 et visitez notre site www.lasne-nature.be

Cellule Batraciens.



Mieux connaître les polluants

La plupart des activités que nous exerçons quotidiennement ont lieu à l'intérieur d'un bâtiment ou dans d'autres espaces clos tels que bureaux, transports, lieux de loisirs, écoles ou commerces. Le travail et la vie de famille dans ces milieux fermés occupent jusqu'à 90 % de notre temps. Or nous soupçonnons à peine l'influence de l'air intérieur sur notre confort et notre santé.

L'air de nos habitations peut être davantage pollué que l'air extérieur ! L'air intérieur de mauvaise qualité est souvent à l'origine de pathologies chroniques diverses (hypersensibilités aux produits chimiques, allergies, maux de tête, fatigue, congestion des sinus, étourdissements, irritation des yeux...) et peut parfois avoir de graves conséquences (troubles de la reproduction, du système immunitaire et du système nerveux).

Les effets varient avec différents facteurs :

- Le type de polluant
 - La quantité de polluant dans l'air
 - La durée d'exposition (le temps passé à respirer l'air pollué)
 - La sensibilité des personnes exposées.
- Les symptômes apparaîtront plus tôt chez les personnes les plus sensibles ou les plus exposées. Les groupes à risque sont les bébés et jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les allergiques et celles affectées de problèmes respiratoires (asthme, bronchites, etc.). La sensibilité de chacun fait que les symptômes ne sont pas toujours les mêmes et se manifestent à des degrés divers.

Dans les situations extrêmes, la pollution intérieure peut être la cause de décès à court terme, comme dans le cas d'une intoxication au monoxyde de carbone, ou à plus long terme, comme dans celui du cancer.

ORIGINES DES POLLUANTS INTÉRIEURS ET RISQUES POUR LA SANTÉ

Les sources de pollution de l'air intérieur sont multiples. Les émissions peuvent provenir de l'extérieur si le bâtiment est situé à proximité d'industries ou près des grands axes de circulation.

Mais généralement, les sources se trouvent à l'intérieur des habitations ! Les émissions sont dues aux matériaux de construction mais aussi aux comportements des occupants (tabagisme, utilisation de produits d'entretien, d'hygiène, de bricolage...).

Parmi l'éventail de polluants recensés les principaux sont :

- Le monoxyde de carbone (CO) : gaz très toxique, inodore et incolore qui, lorsqu'il est inhalé, se substitue à l'oxygène transporté par le sang. Les intoxications

sont plus ou moins graves en fonction de la durée d'exposition et de la concentration inhalée. Les intoxications déclenchent des nausées, la perte de connaissance pouvant entraîner la mort. Il faut prêter une attention particulière à l'entretien des appareils de combustion. Les principaux responsables d'intoxications au CO sont les appareils de chauffage mobiles (poêles à pétrole...), les poêles au charbon, les chauffe-eau non raccordés à une cheminée...

- Les oxydes d'azote (NOx) : gaz de combustion des installations au gaz (chauffage et cuisson), s'accumulent dans les pièces s'ils ne sont pas évacués par une hotte aspirante. Ils augmentent le risque d'affections du système respiratoire (asthme) chez les personnes allergiques...

- Le radon : gaz radioactif d'origine naturelle, inodore et incolore. Il émane de certaines roches du sous-sol et, en moindre mesure des matériaux de construction pierreux comme le plâtre ou les pierres naturelles. Dans certaines conditions il peut s'accumuler à l'intérieur des bâtiments, favorisant un risque de développement de cancer du poumon qui augmente avec la durée de l'exposition et avec la concentration du radon dans l'air intérieur.

- L'amiante : à l'heure actuelle on ne fabrique plus de produits contenant de l'amiante pouvant se retrouver dans la maison. Mais les anciens produits comme les plaques en amiante-ciment, sont souvent en place et par l'usage du temps ou à l'occasion de travaux de démolition ou de rénovation, ces matériaux sont susceptibles de disperser des fibres d'amiante dans l'air intérieur.

- Les moisissures : la production et l'accumulation humidité (respiration, transpiration, bains, douches, cuisson, plantes vertes, fuites, infiltrations d'eau...) liée à une faible ventilation, favorisent le développement de moisissures. Elles peuvent coloniser des endroits très différents : bois, plâtre, papier (taches sur les murs ou le papier peint), tissus, climatiseurs, plantes d'intérieur... Les spores libérées dans l'air sont généralement allergisantes et provoquent des réactions asthmatiques chez les personnes sensibles.

- Les acariens : petits arachnides dont la taille est de l'ordre du quart de millimètre. Ils colonisent les canapés, tapis, moquettes et surtout les literies (matelas, couette, oreiller...) où ils se nourrissent de squames de peau. La chaleur, l'humidité et l'obscurité sont les conditions optimales pour leur multiplication. Les substances allergènes se trouvent dans leurs déjections et débris.

- Les allergènes d'animaux domestiques : leurs poils véhiculent des protéines provenant des fragments de peau, de salive, qui peuvent déclencher des crises chez l'asthmatique. D'autres effets allergiques

sont les rhinites et conjonctivites.

- Les composés organiques volatils (COV) : Ces molécules chimiques sont présentes dans de nombreux produits (peintures et vernis, insecticides, produits de nettoyage...) et matériaux de construction (mousses isolantes, bois, colles diverses...). Certains solvants contiennent des substances aromatiques irritantes dont on suspecte un effet cancérigène à long terme.



- Le formaldéhyde : c'est le COV le plus présent dans les bâtiments. Gaz incolore à odeur piquante, on le trouve dans les panneaux dérivés du bois agglomérés et contreplaqués, les mousses isolantes urée-formol, les laines de verre et de roche, les peintures, les vitrificateurs, les cosmétiques, les tissus d'ameublement, les cuirs, les moquettes... Chez les personnes sensibles, il est à l'origine de symptômes divers : irritations de la peau, des yeux, du nez et de la gorge, allergies, asthme, maux de tête, fatigue, nausées, vertiges, otites chez les jeunes enfants...

- Le plomb : le plomb dans la maison provient généralement de trois sources : les vieilles conduites d'eau en plomb, les poussières venant d'un environnement pollué ou les anciennes peintures. Les enfants sont fort sensibles à une intoxication par le plomb, pouvant perturber leur développement physique, nerveux et psychologique.

- Le CO2 : nous produisons du CO2 en respirant. Ce n'est pas un polluant à proprement parler, mais néanmoins, quand le taux de CO2 augmente, on ressent de la fatigue ou des maux de tête. Il peut d'ailleurs être utilisé comme indicateur de la qualité de l'air pour piloter des systèmes de ventilation.

de l'air dans l'habitat

LA QUALITÉ DE L'AIR DE VOTRE HABITAT EST-ELLE SATISFAISANTE ?

Il est souvent difficile de cerner la problématique des polluants intérieurs. Parfois les manifestations ressemblent à un rhume ou à une grippe. Corréler des effets sur la santé à une mauvaise qualité de l'air intérieur n'est pas facile.

Voici quelques indices de la dégradation de l'air de votre habitat :



- Quand vous séjournez dans votre logement vous vous sentez migraineux ou avez les voies respiratoires, les yeux et la peau irrités (éternuements, écoulement nasal...) ou avez des signes d'irritabilité, fièvre, etc. Ces symptômes s'estompent quand vous aérez ou vous quittez votre habitation pour une certaine période.

- Les symptômes apparaissent suite à un déménagement, une rénovation, à l'achat de nouveaux meubles, l'arrivée d'un nouvel animal, des infiltrations d'eau, l'utilisation de pesticides ou de nouveaux produits à la maison...

DES SOLUTIONS POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN CHEZ SOI

Sans le savoir, nous sommes souvent soumis à une exposition plus ou moins prolongée aux polluants confinés dans les locaux. La situation peut s'aggraver en cas d'isolation renforcée des habitations ou des bâtiments, de manque de ventilation et d'utilisation de matériaux synthétiques et de produits chimiques à usage domestique.

Un changement de comportement à la maison par l'application de quelques gestes simples n'aura que des bénéfices sur notre santé et sur notre qualité de vie.

N'oubliez pas de :

- Nettoyer régulièrement : nettoyez la maison à l'eau (au moins une fois par semaine) pour éviter l'accumulation de poussière. Il n'est pas nécessaire de multiplier les produits de nettoyage, vous éviterez d'être exposé à plusieurs substances potentiellement nocives ou irritantes. Préférez un nettoyant multi-usages, de l'eau savonneuse ou une solution au vinaigre. Lavez couvertures, oreillers et édredons régulièrement à 60° C pour les débarrasser de débris d'acariens.

- Diminuer ou supprimer la source de pollution : des alternatives existent permettant de choisir des matériaux et produits susceptibles de ne pas dégager des substances nocives. Informez-vous également sur la composition des matériaux de construction et de rénovation avant l'achat.

- Maintenir une température et un taux d'humidité idéaux : pour une température ambiante de 20° C, garder une humidité relative entre 40 % et 60 %. Le placement d'un thermomètre et d'un hygromètre dans les pièces de vie principales vous aidera à contrôler ces paramètres.

- Aérer et ventiler : favoriser le renouvellement de l'air intérieur en ouvrant les fenêtres de 10 à 15 minutes deux fois par jour. En hiver, faites attention à ne pas dépasser ce temps d'aération afin de ne pas refroidir les murs de votre logement et d'éviter une déperdition de chaleur trop importante.

- Entretien des systèmes de ventilation et d'évacuation d'air. Ces mesures permettront de maintenir un taux d'humidité adéquat.

ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Vous pouvez consulter votre médecin généraliste si vous suspectez un lien entre vos problèmes de santé et une éventuelle pollution intérieure de votre habitat. Des spécialistes pourront, à sa demande, mesurer gratuitement le taux des polluants :

- Un SAMI (en Wallonie) : Service d'Analyse des Milieux intérieurs : www.apw.be/index.php?page=depistages

- La CRIPI (en Région bruxelloise) 02 775 75 75 (service Info de Bruxelles Environnement) ou www.bruxellesenvironnement.be

Pour obtenir un complément d'information, contactez le service-conseil d'écoconso. Ecoconso 9 septembre 2012 www.ecoconso.be

Nous sommes convaincus que les circuits de distribution courts doivent être encouragés.

Si vous habitez à proximité d'un producteur qui vend en direct, à partir de son exploitation, rendez-lui une visite et testez ses produits.

Cette démarche est tout bénéfice pour le producteur, pour le consommateur et pour la planète.



Soutenez votre association locale Lasne Nature

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin distribué dans toutes les habitations de Lasne.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



Promenade du 23 septembre

Le dimanche 23 septembre, nous nous sommes retrouvés en tout petit comité sur la place de Plancenoiit d'où nous avons débuté la promenade trimestrielle de Lasne Nature.



Le temps était idéal pour la balade.

Nous avons mis le cap vers Glabais empruntant le sentier des Flamandes. Le petit détour vers la Chapelle du Chantelet en a ravi plus d'un.

Après une incursion bucolique sur le territoire de Glabais, nous nous sommes dirigés vers Maransart et avons emprunté le joli sentier Près la Maison Blocry pour rallier Plancenoiit par le Bois Impérial.



Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature

Le compte rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 29 novembre 2012 sera repris dans le prochain bulletin n°93 de mars 2013.

M I E L O U

Panneaux de départ de promenades

Enfin les panneaux de départ de promenades sont installés. C'est dans le cadre du PCDN que le groupe sentiers a élaboré six panneaux décrivant les promenades accessibles à proximité des lieux où ils sont implantés, à savoir : place de Plancenoiit, le parking d'Aywiers, l'église de Couture, la place communale d'Ohain et la place de Ransbeck.



Fauchage et déchets

C'est bien de faucher les accotements, encore faudrait-il ramasser les déchets mis à découvert par la tonte. Nous désirons vivre dans une commune propre et qui le reste.



V I N A I G R E

Pistes cyclables

Le SPW, qui est en charge de l'entretien des voiries régionales, a modifié un côté de la chaussée joignant Braine-le-Château à Clabecq. Le bord qui était autrefois en béton et en mauvais état (comme le long de notre route de l'Etat) est aujourd'hui en asphalte rouge identifiant clairement une bande cyclable. Alors quand on veut, on peut.



L'état des chemins agricoles

L'automne avance et les chemins agricoles laissent apparaître leurs pièges : trous, boue, ornières. La pratique de la mobilité douce impose un minimum d'assiette de chemin en bon état. Les agriculteurs ne pourront qu'apprécier un entretien correct des chemins agricoles.



Regardons nos Batraciens: Les Prédateurs

Dans nos étangs, les têtards de grenouilles et de crapauds ainsi que les larves de tritons ont de nombreux prédateurs, et parmi ceux-ci **les larves de libellules**.

Tout le monde connaît les libellules adultes aux belles couleurs vertes, bleues, noires, dorées ou brunes (photo 1) ; elles sont très utiles car ce sont de grandes chasseresses d'insectes mais elles ne vivent pas longtemps, l'espace d'un été.

Avant de mourir elles pondent sur les plantes immergées et leurs œufs donnent des larves (photo 2) qui vivront dans l'étang pendant trois ans. Ces larves très carnassières chassent à l'affût en se camouflant dans la vase, dans les plantes aquatiques ou en prenant la couleur du support ; elles s'intéressent aux proies qui bougent et attrapent ainsi les têtards, les vers, les larves de tritons, de moustiques ou de mouchettes.

Évidemment lorsqu'elles sont encore petites, elles peuvent être mangées par des larves de tritons plus grosses qu'elles, mais celles qui échappent deviennent grandes et, à leur tour, mangeront des larves de tritons ! Bel exemple d'interdépendance.

Au début de l'été, la larve âgée de trois ans sort de l'eau en s'agrippant à une tige, déchire son enveloppe et déploie ses ailes. Après quelques heures de séchage au soleil les ailes se sont rigidifiées et la libellule prend enfin son envol.

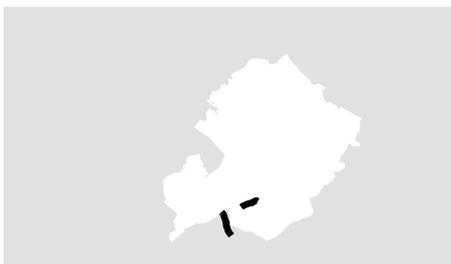
N.M. Cellule Batraciens



ph 1 ph 2



Les chemins et sentiers de Lasne (2)



Nous voudrions présenter dans ce numéro, deux sentiers en bon état qui ont été utilisés lors de la dernière promenade organisée par Lasne Nature. (Nous profitons de l'occasion pour vous engager à suivre ces balades qui permettent de découvrir des coins peu parcourus de la commune). Ils sont principalement destinés à être empruntés à pied, même s'il est possible de les suivre à vélo (en faisant attention aux barbelés présents dans une partie étroite du premier). Ils ne sont par contre, actuellement, pas conseillés aux cavaliers, vu l'étroitesse du premier à certains endroits et la présence de tourniquets dans le 2ème.



Chemin n°40 – dit « Des Flamandes »

Partant du centre de la rue de la Bachée à Plancenoit par le sentier n° 15, dit « La Haut », on arrive au sentier des Flamandes après avoir traversé la rue La Haut. Un escalier nous amène rapidement dans une zone boisée humide où passe le premier affluent de la Lasne, pour déboucher ensuite sur une partie étroite



enserrée entre deux prairies (attention aux barbelés !) avec une belle vue sur la ferme du Chantelet et sa superbe chapelle du 17ème siècle.

Nous sommes alors sur le territoire de Glabais (commune de Genappe). Après une incursion à la ferme du Chantelet pour admirer la chapelle, nous revenons sur nos pas pour poursuivre le sentier des Flamandes en sous-bois, puis en plein champ (attention à la boue possible par temps humide) pour rejoindre la drève Micheline à proximité du hameau dit « des Flamandes » qui nous offre une très belle vue sur le lion de Waterloo.

Si vous en avez le courage, vous pouvez alors facilement rejoindre l'église de Glabais par de beaux petits chemins... mais c'est une autre histoire !



Chemin n°37 – « Près la maison Blocry »

Ce sentier part du bas de la rue de la Claudine à Maransart, et pénètre via un tourniquet dans une prairie souvent occupée par des chevaux. Il n'est pas très bien marqué, mais on devine qu'il faut d'abord rester dans le bas du pré, avant de remonter en oblique et de sortir de la prairie via un 2ème tourniquet. La vue sur Maransart est superbe à cet endroit ... si on oublie l'immense hangar agricole !

Le sentier se faufile alors agréablement dans le Bois Impérial, traverse un chemin privé (attention nous sommes en zone privée, ne quittez pas le sentier). C'est un sentier



bien tracé, bien préservé et très bucolique ! Il est encore plus agréable au printemps lors de la floraison des jacinthes bleues. Et l'on est donc tout triste d'arriver à sa fin lorsqu'il rejoint le chemin du Bois Impérial, très agréable cependant lui aussi pour rejoindre Plancenoit.

Philippe Dewael

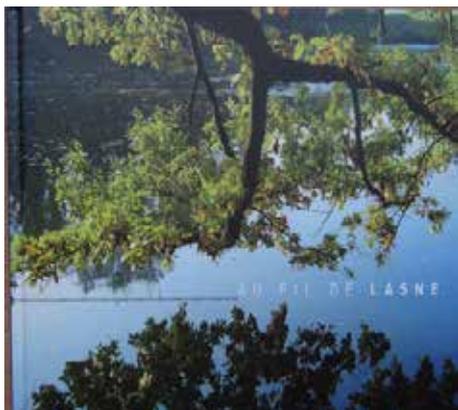


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

• «AU FIL DE LASNE»



Prix : 35 € + frais d'expédition de 3,45 €.

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

• TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

• TOPO-GUIDE N° 2 « 15 NOUVELLES PROMENADES »

Prix de chaque topo-guide : 8 € + frais d'expédition de 2,07 €.
Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2,07 €.

• CARTE 210 km DE PROMENADES À LASNE.

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,38 €.

• CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Prix noir et blanc : 6 € + frais d'expédition: 2,07 €.

• CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,69 €.

Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos polos et T-shirts

Les polos et T-shirts sont 100 % COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les T-shirts.

• **POLOS** pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S, M, L ou XL Prix : 20 €.

• **POLOS** pour homme, manches courtes, couleur olive Tailles S, M, L, XL ou XXL Prix : 20 €.

• **T-SHIRTS** manches longues, bicolore sable/olive Tailles M.L. Prix : 14€.

• **T-SHIRTS** manches courtes blanc pour **enfants et adultes**, Prix : 10€ modèles enfants, 14 € modèles adultes.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 2,07 € ; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Renseignements concernant ces vêtements : 02 6332764.

Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 6332764 ou secretariat@lasne-nature.be.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

• SACHET DE SEMENCES

la pièce : 2 € - par 3 : 5 € - par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,38 €.

Renseignements concernant les semences : 02 6332466 ou semences@lasne-nature.be

Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Encore une occasion pour offrir un cadeau original, pièce artisanale unique.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 6332764 ou secretariat@lasne-nature.be.

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

*BE22 0012 6937 5847
de Lasne Nature à
1380 LASNE.*



AGENDA

DECEMBRE 2012

Dim 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.

Pas de réunion mensuelle en décembre

JANVIER 2013

Dim 20 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.

Dim 27 **Promenade** Départ à 10 h devant l'école de Maransart (route de l'Etat, 325). Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2€ pour les autres. Durée estimée à 2 h. Infos 02 6332764.

Jeu 31 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

FEVRIER 2013

Dim 17 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.

Dim 17 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.

Dim 24 **Découverte de la réserve naturelle de Genappe** Départ à 9 h du lieu de rendez-vous à Genappe. Inscription obligatoire au secrétariat de Lasne Nature 026332764 ou par mail. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2€ pour les autres. Durée estimée à 2 h.

Jeu 28 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

MARS 2013 (provisoire)

Dim 17 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.

Jeu 28 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserve du Ru Milhoux : Erik SEVERIN (conservateur) 02 653 55 79 après 20 h

Cellule Mobilité : mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWael : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
Site internet : www.lasne-nature.be

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS
BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

POUR NOTRE BOUTIQUE
BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 91

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	R	G	U	E	R	I	T	E
2	A	V	I	A	I	R	E	S		L
3	R	I	V	E		R	E	A	L	E
4	I	T	A	L	I	E		R	O	C
5	N	A		S	U		E	D	I	T
6	G	I	T		L	A	S		S	O
7	O	L	A		E	S	P	O	I	R
8	U	L	N	A	S		R	I	R	A
9	I	E	N	A		V	I	N		L
10	N	E	E		P	A	T	T	E	E

GRILLE N° 92

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Ils fleurissent avant la feuillaison. 2. Toujours associé à une dizaine. 3. Soit content – Actionne le vilebrequin. 4. Elle croît de 3 cm par jour – Filtre. 5. Parcouru de nerfs – Employé pour les diminutifs. 6. En Europe centrale ou en Méditerranée – Sur Kyushu. 7. Personnage de science-fiction – Mis dehors. 8. Éreinté – Primates. 9. Mammifère ou poisson – Déclit. 10. Pépinière de cadres – Natura 2000 en est un.

VERTICALEMENT

1. Joli coquillage. 2. Association – Désagréable diptère. 3. À elle – Se donna de la peine. 4. Sur la rose des vents – Tut. 5. Glabres. 6. Monnaies européennes – Sincérité. 7. Qui a une saveur désagréable – Apiacées aromatiques. 8. État probable de l'étang du Ru Milhoux au cours de cet hiver – Grand rapace. 9. Travailles comme un maçon – Indépendantistes. 10. Protozoaires des eaux douces.



La nature de décembre à février



Pas de trêve hivernale pour le **Grimpereau des jardins** (*Certhia brachydactyla*) qui doit absolument se nourrir en journée pour affronter les nuits longues et froides. Vous pourrez l'observer, telle une souris, qui explore le tronc des arbres à la recherche de sa pitance journalière. Bien agrippé à l'arbre avec ses ongles acérés, il va explorer les moindres recoins de l'écorce ou fissures du bois avec son bec arqué afin d'y trouver araignées, larves et œufs d'insectes nourriciers. Quand le soir viendra, il se réfugiera dans le creux d'une écorce pour se protéger et profiter d'une longue nuit de saison.

L'hiver les fruits sont rares. Dès lors quel plaisir pour les merles et les grives d'encore trouver l'**épine-vinette** (*Berberis vulgaris*) dans un jardin. Cet arbrisseau ornemental produit en effet des petites grappes de baies rouges acidulées ovoïdes d'un centimètre de



long. Ces fruits auraient pu entrer dans la composition d'une confiture, gelée ou sirop. Encore faut-il se méfier des épines acérées dont l'arbre est muni. Il est connu pour ses propriétés notamment apéritive, diurétique, stomatique et tonique.

En février, le **Troglodyte mignon** (*Troglodytes troglodytes*) mâle s'active déjà en vue du jeu de séduction auquel il va prendre part. C'est que ce petit oiseau a l'habitude de séduire plusieurs femelles à la fois. Pour les attirer, il va construire plusieurs nids de mousse qui seront bien répartis sur son petit territoire. Il s'occupe du « gros œuvre » tandis que l'élue finira le travail en décorant l'intérieur du nid choisi à grand renfort de matériaux doux. Qui a inventé le partage des tâches dans le couple ?



Quand l'hiver vient à sa fin, les petits fruits qui agrémentaient le menu quotidien de la **martre** (*Martes martes*) ne sont plus qu'un lointain souvenir. C'est sur le menu à poils et à plumes que l'animal doit se rabattre. Le premier choix de la martre sera l'écureuil roux. Si ce dernier est surpris c'est qu'il s'est laissé aller à un fatal coup de torpeur. Sinon, la martre devra prévoir une grosse dépense d'énergie en participant à une course effrénée au travers des branches des arbres. Voilà bien deux espèces unies dans une liaison fatale.



Fin février, dès les premières douceurs revenues, le **crapaud commun** (*Bufo bufo*) sort de sa léthargie hivernale pour se ruer vers les étangs et mares proches de son lieu d'hibernation. Les pièces d'eau vont être le théâtre d'étreintes prolongées et chevauchements tenaces. Les mâles s'efforcent de rester sur le dos d'une partenaire, ceci en dépit des nombreux concurrents qui ne demandent qu'à prendre sa place. Pour rappel, le crapaud a des yeux à pupille horizontale et ne saute pas mais se déplace plutôt d'une démarche rampante.



Soyez attentifs en cette fin d'hiver. Si vous voyez passer furtivement une lueur pâle lors d'une de vos promenades, vous pourriez penser à un papillon blanc (une piéride) mais il est jaune et il s'agit d'un **citron mâle** (*Gonepteryx rhamni*). C'est qu'il a enfin l'occasion de déployer ses ailes, après plusieurs mois d'inaction. La femelle est plus pâle, presque blanche. Ils déploient rarement les ailes au repos. La chenille du citron se nourrit de nerprun et de bourdaine.

